

## >> Due Diligence



## Audit environnemental Due Diligence

DANS LE CADRE D'UN PROJET DE FUSION-ACQUISITION OU DE CESSIION DE SITES

**Le passif environnemental et la mise en conformité d'un site peuvent influencer de manière significative sur le montant de la transaction et sur la nature des risques assumés par les parties prenantes. L'audit Environnemental Due Diligence a pour objectif de sécuriser toutes les parties de la transaction.**

EGIS, spécialiste de l'Environnement, propose une offre de services personnalisée de Due Diligence s'intégrant aux processus global d'acquisition ou de cession, dans les domaines spécifiques de l'Environnement, de la Compliance et de la Santé-Sécurité au travail.

**L'audit Environnemental Due Diligence évalue les risques de passifs HSE et de conformité réglementaire et normative d'un site afin de :**

- Renseigner et sécuriser l'acquéreur sur le bien qu'il achète,
- Déterminer et évaluer les mesures correctives,
- Évaluer les risques et conséquences du transfert de responsabilité,
- Influencer sur le montant de la transaction.

### NOS OBJECTIFS

- Identifier et qualifier les risques environnementaux d'un site : pollution des sols, eau, air, amiante, technologies polluantes...
- Identifier et anticiper les risques pour les salariés, riverains et structures avoisinantes,
- Vérifier la conformité réglementaire et normative (compliance) des sites et des installations,
- Évaluer les coûts des opérations correctives et de mise en conformité pour les intégrer au prix de la transaction : dépollution des sites et sols, sécurité incendie, désamiantage...
- Prévenir, par un état des lieux, les vendeurs et acquéreurs en cas de contestation,
- Prévoir et évaluer les évolutions normatives et réglementaires pouvant à court terme impacter l'activité de l'entreprise,
- Etudier les servitudes contraires à l'aménagement initialement prévu.

### NOS DOMAINES D'INTERVENTION

- Sources de pollution et de nuisances : sols, eaux souterraines, réseaux d'assainissement, rejets atmosphériques, bruit, vibrations...
- Risques naturels et technologiques (ERNT),
- Traitement et élimination des déchets,
- Conformité à la réglementation environnementale et santé-sécurité en vigueur,
- Anticipation des évolutions réglementaires prévisibles,
- Risques pour les salariés et riverains : exposition amiante, substances chimiques...
- Analyse selon les meilleures techniques disponibles,
- Efficacité énergétique.

## >> Due Diligence

### AUDIT PHASES 1 ET 2

#### Phase 1 : État des lieux et visite de sites

- Analyse des documents administratifs et techniques : arrêtés d'autorisation d'exploiter, convention de raccordement, inventaire national des sites pollués, données géologiques et hydrogéologiques, inventaire des produits...
- Visite des sites : ateliers de fabrication ou de production, entreposages, maintenance...
- Examen du voisinage : Activités périphériques, bruits, odeurs, eau et assainissement, récepteurs potentiels en périphérie ...
- Localisation des sources potentielles de pollution : stockage des matières premières et produits finis, stockage des déchets, cuves aériennes et enterrées, réseaux enterrés et regards... (référentiel ASTM standards E1527 et E1528 et autres),
- Examen des utilités : réseaux d'amenée des eaux industrielles, réseaux d'évacuation, station de traitement des eaux, électricité, moyens de climatisation, volumes débits ou puissances consommées,
- Enquête sur la présence d'amiante et PCB, plomb, termites...

#### Phase II : Définition du passif HSE

- Évaluation de remise en conformité du site,
- Contrôle des installations industrielles,
- Investigations préliminaires et complémentaires sur : les sols et les eaux souterraines - les réseaux d'assainissement - la pollution atmosphérique...
- Évaluation quantitative des risques sanitaires : Modélisation des transferts, calcul du risque, détermination des effets...
- Identification des problématiques Santé-Sécurité au Travail,
- Évaluation et définition de mesures de maîtrise des risques industriels,
- Définition des mesures de réhabilitation et d'amélioration,
- Évaluation des dépenses de mise en conformité,
- Réduction des incertitudes concernant les passifs HSE,
- Évaluation de la vulnérabilité financière à la hausse des prix de l'énergie et des matières premières ou à une éventuelle fiscalité carbone.

À la demande du client, la phase 2 de l'audit peut être poursuivie par un accompagnement à la mise en place de mesures correctives.

### QUELQUES RÉFÉRENCES

PSA	France, Espagne Slovénie	Audits Phase 1 et 2 de concessions automobiles ou d'agences de location de véhicules
Mécaplust	France, Italie, Espagne, Serbie, Turquie	Audits Phase 1 et 2 de sites industriels plasturgistes (sols, conformité EHS, ..)
Amec Foster Wheeler	France	Audits conformité EHS et audits Phase 1 /Phase 2 –différents secteurs
Système U	France	Contrat cadre pour missions Phase 1 – Phase 2 de station-service
Cipelia	France	Réalisation d'audits EHS et Phase 1 – Phase 2 ; activité lubrifiants, additifs, ...
TRC Solutions	France, Benelux	Assistance lors d'acquisitions de sites industriels, Audits conformité EHS
ENSR International - AECOM	France, Benelux	Assistance lors d'acquisitions de sites industriels, Audits conformité EHS
Delta Environmental (Antea Group)	France, Benelux	Assistance lors d'acquisitions de sites industriels, Audits conformité EHS
Cabinet Bignon-Lebray	France	Assistance lors de projets d'acquisition de sites industriels

[www.egis.fr](http://www.egis.fr)

Egis Structures & Environnement  
15 avenue du Centre - CS 20538 Guyancourt  
78286 Saint-Quentin-En-Yvelines Cedex  
France

Contact :  
Stefaan de Tavernier / Dominique Lacroix  
Tél. (33)01 39 41 46 08  
dominique.lacroix@egis.fr - stefaan.detavernier@egis.fr

